

NOTICE DE MONTAGE

RENAULT
SUPER 5

REF. 04098

N° CE :00.1740

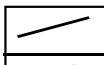
Avant toute opération, consulter les informations générales au verso

-PARE CHOCS :

- DEMONTAGE

non

- DECOUPE VISIBLE



- DECOUPE A REALISER

non

- TROUS A REALISER

oui

- Déposer la pièce d'ancrage du panier de roue de secours(2 vis).

- Introduire la ferrure sous le véhicule et la solidariser avec les 2 vis précédemment démontées en intercalant la tôle A entre la pièce d'ancrage et la jupe arrière ainsi que 5 + R1 sans bloquer.

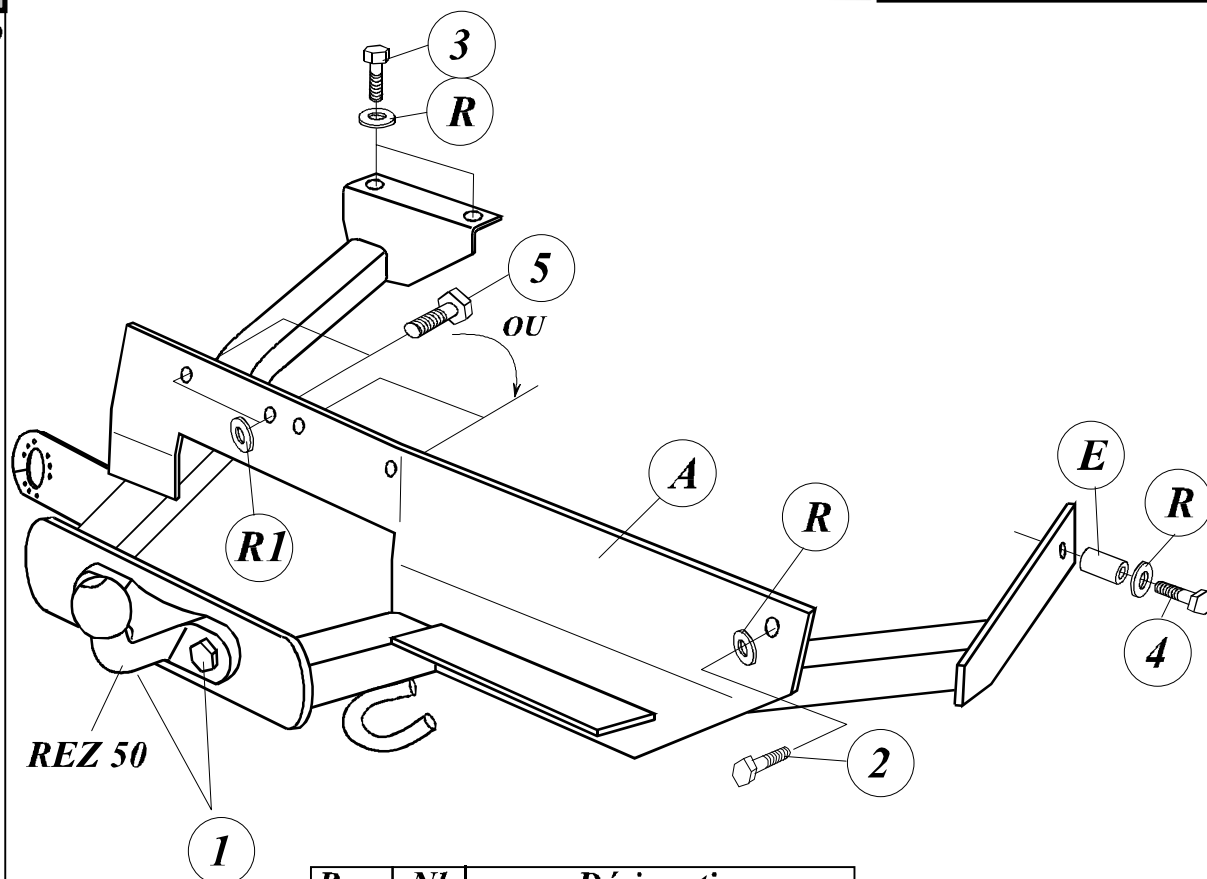
- La position des vis 5 peut-être différente selon le véhicule.

- Solidariser l'avant gauche avec le plancher à l'aide de 3 + R après avoir contreperçé, ne pas bloquer.

- Solidariser l'avant droit avec le longeron avec 4 + R + E puis la liaison A avec 2 + R sans bloquer.

- Vérifier et ajuster (horizontalité et parallélisme) du support de rotule.

- Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage).
Nota.: L'axe de la boule ne doit pas se situer à moins de 350 mm du sol.



Rep.	Nb.	Désignation
1	2	Boulons Ø 16 X 45 + W
2	1	Boulons Ø 10 X 30 + W
R	4	Rondelles Ø 10/36 LL
3	2	Boulons Ø 10 X 30 + W
4	1	Boulons Ø 10 X 70 + W
E	1	Entretoise Ø 12/17 L42
5	2	Boulons Ø 8 X 25 + W
R1	2	Rondelles Ø 8/30 LL

<i>VISSERIE : Diamètres</i>		<i>8</i>	<i>10</i>	<i>12</i>	<i>14</i>	<i>16</i>
<i>Couples de serrage (daN.m)</i>	<i>C.L 8.8</i>	<i>2.3</i>	<i>4.5</i>	<i>8.0</i>	<i>13.0</i>	<i>19.0</i>
	<i>C.L 10.9</i>	<i>3.2</i>	<i>6.5</i>	<i>11.0</i>	<i>17.5</i>	<i>27.0</i>

IP 400 DATE : _____ IND. : _____

POSE :**INFORMATIONS GENERALES**

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas ou (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicule équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :**- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

 = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable **MAXI.** autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE : N° d'homologation européenne.
- : Date de fabrication.

- VISSERIE :

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA : le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

- GARANTIE :

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).